

Chronique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **10 (1881)**

Heft 5

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le parfum de la mer, l'élégante nacelle
Qui s'incline sur les flots bleus
Ne dit rien à mon cœur ! Ah ! Venise la Belle,
Ecrin brillant de mille feux,
Faudra-t-il donc s'éteindre en ce lâche repos
Sans revoir les doux lieux, où s'écoulait ma vie,
Sans revoir mes parents, sans revoir mes drapeaux,
Comme un vil mécréant couvert d'ignominie !!

GRIMANI

T'en souvient-il encor, lorsque l'Adriatique
Dans ses plis chastes et dorés
Berçait, en soupirant d'un ton mélancolique,
La gondole des fiancés !
Alors, qu'il faisait beau, sous le ciel des lagunes !
Au moment des ombres du soir
De doux rêves voilaient toutes nos infortunes !....
Tout était pur ! pas un point noir !...

MORISINI

Ne me rappelle pas, ami de mon enfance,
Ces jours pleins de gloire et d'orgueil,
Où le Croissant vaincu par la foi, la vaillance
Pleurait dans le Sérail en deuil !....
Temps heureux !..... où de l'Océan
La flotte de St-Marc, expulsait l'infidèle,
Où les dépouilles du Croissant
Surchargeaient le Lion de Venise la Belle !

GRIMANI

Hélas ! c'est donc bien vrai qu'esclave des esclaves
En vain on attend le trépas,
Oui ! le trépas qu'il vienne enlever ces entraves
Et délivrer enfin nos bras !
Aux Osmanlis les fers, aux lâches la torture,
Mais au chrétien, au guerrier fort ;
Pour écusson la Croix et un nom sans souillure
Inscrit jadis au Livre d'or.

J. MICHEL, instituteur.

CHRONIQUE

Nous ne remarquons rien de bien saillant en Allemagne ; l'introduction d'une nouvelle orthographe pourrait seule faire époque dans son histoire. Nous constatons à notre grand regret

que l'école moderne, produit de notre temps, s'est maintenue avec ses préjugés grâce au *Culturkampf* qui se livre avec acharnement et qui rend inutiles tous les efforts de réorganisation dans nos écoles.

Les autres provinces allemandes n'ont pas obtenu de meilleurs résultats.

La Bavière a encore essayé cette année, d'obtenir l'abrogation de la loi qui impose la fréquentation de l'école pendant 7 ans ; mais ses efforts sont restés infructueux.

Le Grand Duché de Bade a établi une nouvelle loi sur la réintégration des institutrices dans ses écoles. Les expériences qui ont été faites sur les résultats de la suppression des institutrices dans les écoles, et auxquelles ce petit pays s'est prêté pendant plusieurs années, n'ont pas répondu aux espérances de la pédagogie moderne.

Jetons également un regard sur nos Etats voisins, en premier lieu sur l'Autriche. Nous y voyons s'élever un esprit d'opposition contre l'école moderne, et en particulier contre la loi qui oblige à huit ans la fréquentation scolaire, bien que cette loi ne soit exécutée dans presque aucune province de l'empire. L'école citée plus haut porte en elle-même un germe de décadence dans son organisation et son esprit irrégulier, de sorte que cette œuvre ne pourra être de longue durée.

Un combat acharné se livre en France et en Belgique ; la première voudrait imposer à ses citoyens des écoles sans religion, en proscrivant les instituts et les écoles libres, véritables bienfaits pour le pays, et en étouffant dans son germe l'école française, devenue si florissante depuis l'inauguration de la république. — Les athées qui sont à la tête du gouvernement belge voudraient en faire tout autant, mais ils ne réussissent que jusqu'à un certain degré, vu la vive résistance que leur opposent de courageux adversaires catholiques, qui défendent les écoles avec un héroïsme digne de notre admiration et de notre respect ; d'un autre côté, ils rencontrent de puissantes entraves dans la Constitution libre du pays.

L'Angleterre voit ses écoles catholiques se multiplier de jour en jour.

À Rome le Souverain-Pontife a fondé des écoles avec un succès tel qu'il arrache des cris de détresse à ses adversaires. — Il n'y a rien de bien notable à constater sur les autres Etats.

Si nous considérons dans son ensemble la situation actuelle qui est faite à l'éducation et à l'instruction, nous devons malheureusement reconnaître que le mal a pris le dessus dans bien des Etats. Puis, si nous cherchons à lever le voile de l'avenir, nous conviendrons qu'il y a peu à espérer. D'après nos prévisions naturelles, les années prochaines appartiendront encore à ce grand combat qui a pris naissance et puise toute son activité dans deux opinions fondamentales et opposées, et dont l'effet dévastateur pénètre jusque dans le sanctuaire de nos familles et en particulier dans nos écoles.

Faut-il se plaindre à la vue de perspectives si affligeantes ? Non, car nous ne sommes point pessimistes. La foi nous dit que tous ces malheurs, ces combats contre Dieu, contre son Eglise et contre ses vrais enfants, ont été de toute éternité dans les plans de la divine Providence ; qu'il appartient au chrétien d'accepter ces jours, ces années même d'épreuves avec actions de grâce et que c'est à ce prix seulement qu'il fera le bien, mais un bien solide.

L'illustre pédagogue allemand, M. Auer, disait en 1872 : « Nous autres catholiques, dit-il, commettons trop souvent la faute de voir sous un jour défavorable les événements qui régissent le monde. Nous nous plaignons de ce que nous appelons les mauvais temps, dans nos réunions, nos assemblées, dans les journaux et les brochures ; nous nous lamentons sur nos souffrances, nous accusons nos ennemis ; nous rêvons de guerre, de victoire que nous n'obtiendrons qu'au prix de notre sang. Nous pensons toujours à nous et à nos douleurs, à notre bien être, et nous oublions que Dieu gouverne le monde avec une sagesse infinie et qu'il saura tirer le bien du mal. Nous oublions surtout que nous vivons dans un temps de grâce, où Dieu purifie, fortifie et rajeunit son Eglise ; et nous serions en deuil, nous tremblerions comme des enfants qui n'envisagent que le bistouri du médecin, ou ses remèdes amers. Ayons le courage de considérer la chose à la lumière de la vérité et nous reconnaitrons jusqu'où la société serait tombée, si Dieu dans son amour ne nous avait pas châtiés. Quelle indifférence, quelle négligence effrayante s'étaient déjà emparées de l'éducation et de l'instruction ! — Et de nos jours ? — N'avons-nous donc pas un cœur pour nous réjouir du bien qui s'est fait dans ces derniers temps ? Ne voyons-nous pas en Allemagne une tout autre vie, une grande énergie dans nos éducateurs catholiques, dans nos mères chrétiennes, et dans nos instituteurs ? Cette ardeur inaccoutumée, qui règne dans tout l'univers catholique, s'est allumée, aux attaques de nos ennemis. Voilà pourquoi nous voyons, à côté des ruines inévitables d'un pareil combat, les fruits consolants du plus pur dévouement et de l'esprit de sacrifice.

Quelle conclusion tirerons-nous donc de cet examen, si ce n'est celle-ci : Soutenir avec courage les bons combats, nous tenir fermes et avant tout résolus à bien remplir notre devoir.

(D'après J.-M. Herberich.)

M., professeur.



INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE

Le Comité de la Société fribourgeoise d'éducation, réuni le 21 avril à Promasens, a décidé que l'assemblée générale annuelle